



Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du mercredi 03 avril 2024

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-DL2024_33-DE

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le mercredi 03 avril 2024, à la mairie de Bessières, 29 place du Souvenir, BESSIÈRES (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le jeudi 21 mars 2024. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Maire – Madame Christel RIVIERE – Monsieur Aâli HAMDANI – Madame Carole LAVAL – Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Madame Françoise OLIVE – Monsieur Anthony BLOYET – Madame Alexia SANCHEZ – Monsieur Julien COLOMBIES, adjoint(e)s au Maire.

Madame Véronique ANDREU – Monsieur Alexandre CHATAIGNER – Monsieur Jean-Charles CONTE – Monsieur Ludovic DARENGOSSE – Monsieur Pierre ESTRYPEAU – Monsieur Michel FALCONNET – Madame Nathalie HERRANZ – Monsieur Benjamin HUC – Madame Marie-Line LALMI – Madame Mylène MONCERET, conseillers(ères) municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Gérard CIBRAY à Monsieur Alexandre CHATAIGNER – Madame Élisabeth CORDEIRO à Madame Mylène MONCERET – Madame Marie-Hélène PEREZ à Monsieur Ludovic DARENGOSSE.

Absents excusés :

Monsieur Bernard BERINGUIER – Monsieur Jérôme BRIÈRE – Madame Sylvie BUIGUES – Monsieur Benoît MUNOZ – Madame Émilie PEZET.

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre ESTRYPEAU.

Ont également assisté à la séance en tant que conseil, Madame Blandine COURDY, Cabinet du Maire, Madame Céline RODRIGUEZ, Directrice financière, Madame Justine RIVIÈRE, Affaires juridiques et Monsieur Philippe HABONNEL, Conseiller aux décideurs locaux, Direction régionale des finances publiques d'Occitanie.

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 19
- Nombre de conseillers représentés : 3

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures et procède à l'appel.

2024-33 FINANCES : Budget primitif 2024 – Budget principal de la commune

Rapporteur : Monsieur le Maire

ADOPTE

Votants : 22	Abstentions : 0	Exprimés : 22	Pour : 18	Contre : 4
--------------	-----------------	---------------	-----------	------------

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les conditions de préparation du Budget principal 2024 de la Commune en rappelant le débat d'orientation budgétaire de la séance du conseil municipal du 7 février 2024.

Les enveloppes budgétaires 2024 tiennent compte des volontés de la municipalité de maintenir une qualité et une continuité du service public auprès des Bessiérains. Elles ont également été définies en tenant compte du contexte économique actuel.

Dans la section de fonctionnement, les charges à caractère général ont retracé les besoins en entretien et sécurisation des bâtiments et espaces publics tout en tenant compte de l'inflation.

Sur le chapitre 012 Charges de personnel, les enveloppes ont été définies en tenant compte de tous les paramètres suivants : cotisations, GVT, recrutement, départ retraite, évolution de carrière, ...

Le chapitre 65 a, quant à lui, pris en compte une nouvelle subvention d'équilibre vers le Budget annexe de la Maison de Santé.

Ont été également inscrites, en prévision, toutes les dépenses liées à des régularisations d'écritures antérieures.

Concernant la section d'investissement, l'équilibre s'est construit à partir des recettes essentiellement composées de l'excédent antérieur reporté (43% montant total), des recettes propres comme les taxes d'aménagement, FCTVA ... Aucune subvention n'a été budgétisée sauf celles reportées en restes à réaliser .

Les dépenses d'investissement 2024 ont été axées sur des acquisitions d'équipements ayant pour objectif de réduire nos coûts en fonctionnement comme par exemple, l'achat des équipements pour reprendre en régie la gestion de missions devenant ainsi moins coûteuse. Des équipements ont également été prévus pour améliorer les conditions de travail des agents.

L'accent sera ensuite mis sur la rénovation énergétique indispensable pour faire face à la hausse du coût de l'énergie, sur la sécurisation des bâtiments et espaces publics mais, aussi et surtout, sur l'amélioration du cadre de vie en priorisant l'aménagement de la Plaine de Balza. Chaque projet fera l'objet de demandes de financements diverses afin de réduire le coût net à porter par le Budget principal. Seront donc priorités les projets subventionnables.

Dans leur globalité, les prévisions budgétaires ont été étudiées au plus près des besoins, afin de présenter un budget précis et sincère, anticipant toute dépense possible en raison du contexte actuel.

Monsieur le Maire présente le Budget comme suit :

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 031-210100662-20240403-DL2024_33-DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023	Budget primitif 2024	EVOLUTION
	Budget	Propositions Nouvelles	
011 - Charges à caractère général	1 646 000,00 €	1 758 576,00 €	112 576,00 €
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	815 933,00 €	865 504,00 €	49 571,00 €
61 - SERVICES EXTERIEURS	446 749,00 €	521 370,00 €	74 621,00 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	256 718,00 €	229 652,00 €	- 27 066,00 €
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	126 600,00 €	142 050,00 €	15 450,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 300 100,00 €	3 577 855,00 €	277 755,00 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	6 700,00 €	20 000,00 €	13 300,00 €
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	47 700,00 €	62 085,00 €	14 385,00 €
64 - CHARGES DE PERSONNEL	3 245 700,00 €	3 495 770,00 €	250 070,00 €
014 - Atténuations de produits	60 000,00 €	90 000,00 €	30 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	591 519,00 €	669 419,35 €	77 900,35 €
66 - Charges financières	100 000,00 €	100 000,00 €	- €
67 - Charges spécifiques	99 300,00 €	5 000,00 €	- 94 300,00 €
68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	75 000,00 €	170 000,00 €	95 000,00 €
Total dépenses réelles	5 949 373,10 €	6 370 850,35 €	421 477,25 €
Total dépenses d'ordre	1 031 408,00 €	600 000,00 €	- 431 408,00 €
Total dépenses de fonctionnement	6 980 781,10 €	6 970 850,35 €	- 9 930,75 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023	Budget primitif 2024	EVOLUTION
	Budget	Propositions Nouvelles	
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	321 500,00 €	405 000,00 €	83 500,00 €
73 - Impôts et taxes	3 649 499,00 €	2 046 000,00 €	-1 603 499,00 €
731 - Impositions directes	- €	1 970 000,00 €	1 970 000,00 €
74 - Dotations et participations	1 450 470,00 €	1 338 286,00 €	- 112 184,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	55 000,00 €	80 000,00 €	25 000,00 €
76 - Produits financiers	32,00 €	- €	- 32,00 €
77 - Produits spécifiques	576 126,60 €	- €	- 576 126,60 €
013 - Atténuations de charges	150 000,00 €	170 000,00 €	20 000,00 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	677 372,10 €	860 800,38 €	183 428,28 €
Total recettes réelles	6 879 999,70 €	6 870 086,38 €	- 9 913,32 €
Total recettes d'ordre	100 781,40 €	100 763,97 €	- 17,43 €
Total recettes de fonctionnement	6 980 781,10 €	6 970 850,35 €	- 9 930,75 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2024				
	Année 2023	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./N-1
16 - Emprunts et dettes assimilés	227 221,00 €	240 757,55 €	- €	240 757,55 €	13 536,55 €
21 - Immobilisations corporelles		- €	- €		- €
020 - dépenses imprévues	245 067,80 €	- €	- €		- 245 067,80 €
27 - Autres immobilisations financières	100 000,00 €	55 000,00 €	- €	55 000,00 €	- 45 000,00 €
Total dépenses réelles hors opérations	572 288,80 €	295 757,55 €	- €	295 757,55 €	- 276 531,25 €
2201 - ACHATS MATERIELS	4 686,89 €	- €	- €	- €	- 4 686,89 €
2202 - Entretien du patrimoine et rénovation écn	83 420,44 €	- €	- €	- €	- 83 420,44 €
2203 - TRAVAUX VOIRIE ET RESEAUX	1 140,00 €	- €	- €	- €	- 1 140,00 €
2204 - ETUDES AVANT PROJET	59 220,00 €	50 000,00 €	28 800,00 €	78 800,00 €	19 580,00 €
2207 - création d'une maison de santé	30 778,56 €	- €	- €	- €	- 30 778,56 €
2208 - CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE	159 000,00 €	100 000,00 €	1 200,00 €	101 200,00 €	- 57 800,00 €
2209 - TRAVAUX TERRAINS DE SPORT	9 000,00 €	- €			- 9 000,00 €
2211 - AMENAGEMENT PLAINE DE BALZA	20 000,00 €	160 000,00 €	10 225,66 €	170 225,66 €	150 225,66 €
2213 - AGRANDISSEMENT RESTAURANT SCOLAIRE	2 243 777,56 €	1 950 000,00 €	83 925,29 €	2 033 925,29 €	- 209 852,27 €
2301 - ACQUISITIONS DIVERSES	216 550,00 €	848 296,00 €	4 425,73 €	852 721,73 €	636 171,73 €
2302 - ENTRETIEN BATIMENTS ET PATRIMOINE	151 000,00 €	109 600,00 €	25 320,55 €	134 920,55 €	- 16 079,45 €
2303 - VOIRIE COMMUNALE ET URBANISME	62 000,00 €	80 000,00 €	21 770,88 €	101 770,88 €	39 770,88 €
2305 - ACQUISITIONS FONCIERES	500 000,00 €	- €	- €	- €	- 500 000,00 €
2306 - PROTECTION BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS	60 000,00 €	17 500,00 €	53 867,76 €	71 367,76 €	11 367,76 €
2307 - RENOVATION PISCINE MUNICIPALE	50 000,00 €	- €	7 500,00 €	7 500,00 €	- 42 500,00 €
2308 - RENOVATION ENERGETIQUE	100 000,00 €	150 000,00 €	- €	150 000,00 €	50 000,00 €
2309 - CONTROLE D'ACCES AUX BATIMENTS COMMUNAUX	60 000,00 €	- €	- €	- €	- 60 000,00 €
Total dépenses opérations d'invest.	3 810 573,45 €	3 565 396,00 €	237 035,87 €	3 802 431,87 €	- 8 141,58 €
Total dépenses d'ordre	439 781,40 €	100 763,97 €	- €	100 763,97 €	- 339 017,43 €
Total dépenses d'investissement	4 222 643,65 €	3 861 917,52 €	237 035,87 €	4 098 953,39 €	- 723 690,26 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2024				
	Année 2023	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./N-1
001 - Excédent d'investissement reporté	532 500,06 €	1 758 256,31 €		1 758 256,31 €	1 225 756,25 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	- 102 626,60 €				102 626,60 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 050 000,00 €	300 000,00 €		300 000,00 €	- 750 000,00 €
13 - Subventions d'investissement reçues	269 561,64 €				- 269 561,64 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	- 250 000,00 €	327 590,16 €		327 590,16 €	577 590,16 €
27 - Autres immobilisations financières	100 000,00 €	100 000,00 €		100 000,00 €	- €
Total recettes réelles hors opérations	1 599 435,10 €	2 585 846,47 €		2 585 846,47 €	986 411,37 €
101 - GROSSES REPARATIONS					- €
2202 - Entretien du patrimoine et rénovation écn	26 000,00 €		71 803,19 €	71 803,19 €	45 803,19 €
2204 - ETUDES AVANT PROJET					- €
2207 - création d'une maison de santé	30 778,56 €				- 30 778,56 €
2211 - AMENAGEMENT PLAINE DE BALZA			51 801,73 €	51 801,73 €	51 801,73 €
2213 - AGRANDISSEMENT RESTAURANT SCOLAIRE	1 785 671,99 €		789 900,00 €	789 900,00 €	- 995 771,99 €
2303 - VOIRIE COMMUNALE ET URBANISME			30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
2308 - RENOVATION ENERGETIQUE			59 252,00 €	59 252,00 €	59 252,00 €
OPNI - Opération non individualisée	10 350,00 €		10 350,00 €	10 350,00 €	- €
Total recettes opérations d'invest.	1 852 800,55 €		1 013 106,92 €	1 013 106,92 €	- 839 693,63 €
Total recettes d'ordre	1 370 408,00 €	600 000,00 €		600 000,00 €	- 770 408,00 €
Total recettes d'investissement	4 222 643,65 €	3 085 846,47 €	1 013 106,92 €	4 098 953,39 €	- 723 690,26 €

**ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **ADOpte** le budget primitif 2024 du budget principal de la Commune comme présenté ci-dessus ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire ou à son représentant(e) pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE** que la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
Reçu en préfecture le 12/04/2024
Publié le 12/04/2024
ID : 031-213100662-20240403-DL2024_33-DE

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le Maire,

Certifié exécutoire,
les formalités de publicité ayant été effectuées
le : 12/04/2024
et la délibération ayant été reçue en Préfecture
le : 12/04/2024

Cédric MAUREL



